



Toutes les personnes impliquées à quelque degré que ce soit dans le travail en espace confiné doivent avoir reçu préalablement à leur prise de fonction, en sus des formations de base à la sécurité, une formation renforcée, spécifique aux risques rencontrés.

#### Objectif(s) de formation

- Permettre aux participants d'acquérir les connaissances nécessaires à leur propre sécurité mais aussi à celle de ceux avec qui ils sont amenés à intervenir.

#### Objectif(s) pédagogiques(s)

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur, des détecteurs multigaz, des appareils respiratoires d'évacuation, ainsi que des notions de balisage routier et de ventilation ;
- Mettre en œuvre les procédures et les équipements garantissant la sécurité des intervenants et des autres personnes ;
- Préparer au CATEC.

#### Modularisation des parcours de formation

- Sans objet.

#### Durées

- 2 jour – 14 h en formation Initiale .  
Une journée de formation dure 7 heures en moyenne. Cette durée est adaptable selon les exigences du commanditaire.

#### Lieu

- Sur le site client ou sur l'un de nos centres.

#### Public visé

- Tout personnel occupant un poste lié à l'eau ou à l'assainissement nécessitant la pénétration dans un espace confiné, devant passer la certification CATEC®.
- Les modes opératoires recommandés préconisent au minimum un opérateur et un surveillant, voire un opérateur, un surveillant et un chef d'équipe.

#### Effectif

- 8 personnes maximum.

#### Prérequis

- Prérequis apprenants :
  - Maîtriser les savoirs de base (lecture, écriture, calcul...)
  - Aptitude médicale au port des appareils de protection en respiratoire
- Prérequis techniques et organisationnels :  
Les équipements ci-dessous seront obligatoirement à disposition du formateur pendant toute la durée de la formation :
  - Espace confiné,
  - Potence ou équivalent avec treuil et système antichute,
  - Balisage (ex. : barrières),

- Moyen de ventilation de l'espace confiné,
- Moyens de communication (ex. : émetteurs-récepteurs),
- Contrôleur d'atmosphère,
- Explosimètre (si nécessaire selon l'espace confiné),
- Harnais (fonctionnel pour le travail et antichute),
- Autosauveur,
- Equipements de protection individuelle des stagiaires,
- Instructions de sécurité de l'employeur.

#### **Matériel(s) pédagogique(s)**

- Les équipements décrits dans le paragraphe précédent seront utilisés dans le cadre d'exercices ;
- Le formateur Manuteo utilisera un vidéo projecteur, un tableau blanc et/ou un tableau papier, dans une salle adaptée à la formation ;
- Des supports seront projetés pour illustrer les différents chapitres de la formation.

#### **Modalités de sélection des apprenants**

- Les apprenants sont sélectionnés, selon les prérequis énoncés, par le commanditaire de la formation.

#### **Intervenant(s)**

- Formateur expert en santé et sécurité au travail et certifié CATEC par l'INRS.

#### **Méthode(s) pédagogique(s)**

- Le formateur Manuteo s'appuiera sur un diaporama, des exercices et cas pratiques. Il pourra utiliser une approche déductive ou inductive en fonction du niveau des apprenants, et favorisera les échanges en illustrant les thématiques abordées par des cas réels issus de son expérience et celle des apprenants.

#### **Support(s) pédagogique(s)**

- Un livret sera remis à chaque apprenant pendant la formation (en version papier ou numérique).

#### **Dispositif d'évaluation**

- Evaluation de l'action de formation :
  - Une évaluation à chaud est conduite afin de mesurer le niveau de satisfaction immédiate des participants,
  - Une évaluation à froid peut être conduite si prévue au cahier des charges.

#### **Validation**

- Certificat de Surveillant CATEC® et/ou d'Intervenant CATEC® sera délivré si le candidat passe avec succès les épreuves de certification lors de la 2<sup>ème</sup> journée.

#### **Offre tarifaire**

- Offre selon barème – devis sur demande.

#### **Conditions Générales de Vente**

- Communiquées avec l'offre tarifaire.

#### **Formation dispensée en français**

## Références réglementaires

### Prévention :

Articles L4111-1 à L4154-4, R4141-13 et R4141-14 du Code du Travail.

### Espaces Confinés :

Article R4412-16 du Code du Travail.

Recommandation CATEC 472

### Equipements de Protection :

Articles R4323-104 à R4323-106 du Code du Travail.

## Périodicité

3 ANS

## PROGRAMME DE FORMATION

### Module théorique

- Présentation des EPI contre les chutes de hauteur appliquée aux interventions en espace confiné
- Explication des notions de force de choc, facteur de chute et tirant d'air
- Sensibilisation aux risques de chute
- Composition et dangers des atmosphères
- Notions de plages d'explosibilité (LIE/LSE, ...)
- Principe de fonctionnement et d'utilisation des détecteurs multigaz
- Présentation des masques auto sauveteurs
- Principes de secours et d'évacuation en espace confiné
- Epreuve d'évaluation individuelle type QCM
- Le dispositif CATEC®
- Préparation du chantier d'intervention
- Vérification des conditions autorisant l'intervention
- Mise en place des moyens de prévention
- Vérifications (qualité de l'atmosphère dans l'espace, équipement de l'intervenant, moyens de communication, codes de communication, ventilation)
- Procédures de sortie (normale ou situation dégradée)
- Recours aux secours

### Module pratique

- Le balisage (notamment appliqué aux risques routiers)
- Notions de ventilation (flux d'air, apport d'air aux travailleurs, ...)
- Critères de choix pour le matériel à utiliser
- Importance de la surveillance extérieure
- Mise en pratique, entraînement technique
- Notions de suivi des pénétrations en espace confiné
- Mises en situations de sauvetage
- Utilisation des équipements de sécurité pour un accès avec dénivelé
- Mise en pratique, entraînement technique pour diverses situations rencontrées
- Épreuve d'évaluation individuelle pratique sur un espace confiné sécurisé
  
- Evaluation de la formation